

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU MAROC 2025 COÉCRITURE ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

La [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#) sollicite les entreprises intéressées par le développement d'activités sur le marché du Maroc à soumettre leurs candidatures pour les [journées de coécriture \(12 au 18 novembre 2025\)](#) et les [activités professionnelles](#) qui seront organisées à l'occasion de [Visa For Music](#) à Rabat (19 au 22 novembre 2025).

À PROPOS DE VISA FOR MUSIC

La 12^e édition de Visa For Music se déroulera à Rabat du 19 au 22 novembre 2025. Considéré comme un événement incontournable pour le développement d'activités au Maroc, et plus largement en Afrique et au Moyen-Orient, le festival accueille chaque année plusieurs centaines de professionnels de la filière musicale du monde entier et organise sur quatre jours plusieurs vitrines, conférences, ateliers et sessions de réseautage.

JOURNÉES DE COÉCRITURE ET SORTIE DE RÉSIDENCE

La SODEC est heureuse de collaborer avec [Believe MENA](#) pour mettre sur pied des journées de coécriture entre deux artistes, auteurs-compositrices et auteurs-compositeurs du Québec et deux du Maroc. Ces journées seront suivies d'une sortie de résidence, le 18 novembre, qui servira de lancement pré-Visa for Music. Cette opération inclura :

- Deux à trois rencontres virtuelles préparatoires préorganisées (dates à déterminer – septembre et octobre);
- Une rencontre d'équipe conviviale au Maroc le 12 novembre en soirée;
- Cinq jours de coécriture et d'enregistrement accompagnés (13 au 17 novembre);
- Une vitrine servant de sortie de résidence et de lancement « pré-VFM » (18 novembre).

L'entreprise québécoise affiliée à l'artiste sélectionné pourrait recevoir une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ pour la commercialisation hors Québec de son œuvre issue de la coécriture (avant le 31 mars 2026). Les artistes du Maroc, qui seront sélectionnés en collaboration avec Believe MENA, recevront le soutien du distributeur pour promouvoir leurs sorties sur les plateformes d'écoute du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Il n'est pas requis que les entreprises québécoises soient affiliées avec Believe sur le territoire africain pour participer à cette activité.

Veillez noter que les candidatures devront être soumises par des entreprises québécoises qui :

- souhaitent activement développer des occasions d'affaires sur le territoire marocain;
- présentent le profil d'artistes, interprètes, auteurs, autrices, et réalisatrices, réalisateurs « producer » qui possèdent une expérience de travail avec des partenaires créatifs à l'international et dont la résidence fiscale est le Québec;
- seront accréditées et sur place pour la durée de Visa For Music;
- participeront au programme professionnel de la SODEC sur le Maroc.

PROGRAMME PROFESSIONNEL

La SODEC a le plaisir d'organiser un programme professionnel qui servira à prévoir des rencontres d'affaires et suivis ciblés entre professionnels québécois et marocains. Une activité en présentiel se déroulera dans le cadre de Visa For Music (date à déterminer) et permettra aux entreprises participantes de présenter l'étendue de leurs activités à divers professionnels marocains via des sessions de « pitches » et des rencontres d'affaires. Les participants du Québec pourront bénéficier d'un accompagnement virtuel suivant Visa For Music dans le but de les épauler sur leurs projets en développement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- Les candidatures devront obligatoirement être soumises par des entreprises du secteur musical, dont le siège social est au Québec.
- Pour les journées de coécriture, les projets artistiques soumis doivent être des projets québécois (dont la majorité des membres sont résidents fiscaux québécois) ayant des liens contractuels avec des entreprises clientes de la SODEC.
- Tous les participants devront s'engager à remplir un formulaire d'évaluation des activités.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

De manière générale, toutes les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- La pertinence d'une participation selon le développement de carrière ou le plan d'affaires soumis;
- L'expérience de travail sur le territoire marocain et/ou africain;
- La pertinence des projets soumis selon les partenaires;
- Pour les journées de coécriture, la pertinence de la proposition artistique selon les partenaires et autres artistes sélectionnés, ainsi que l'expérience de travail collaboratif de l'artiste.

Pour le programme professionnel, veuillez noter qu'une priorité de sélection sera donnée aux entreprises clientes de la SODEC.

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des participants et pourront faire l'objet d'une demande de soutien au [volet 2.1 - Soutien aux occasions d'affaires et à la promotion à l'étranger](#) du programme SODEXPORT de la SODEC.

Pour les deux artistes québécois qui participeront au camp d'écriture, le programme prendra en charge :

- La mise en place, la coordination et le déroulement du camp d'écriture au Maroc et de la sortie de résidence dans le cadre de Visa For Music;
- Le repas le soir du 12 novembre;
- Un forfait journalier de 150 \$ pour les 5 jours de coécriture (13 au 17 novembre);
- Un cachet symbolique de 500 \$ pour la soirée vitrine;
- Les repas du midi pendant la durée des jours de coécriture. Les autres repas sont à la charge du participant;
- Sept nuits d'hébergement du 12 au 18 novembre inclusivement.

Les frais de déplacement international et de transports locaux sont à la charge du participant.

CANDIDATURES

Les entreprises intéressées à participer aux activités professionnelles organisées dans le cadre de Visa For Music ou intéressées à soumettre un profil d'artiste aux journées de coécriture sont invitées à transmettre leur candidature en remplissant le formulaire ci-dessous avant **le vendredi 5 septembre 2025**, à 23 h 59.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE ICI

RENSEIGNEMENTS

SARAH SHOUCRI

**DÉLÈGUÉE DES AFFAIRES
INTERNATIONALES**



SODEC

905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
514 841-2240

sarah.shoucri@sodec.gouv.qc.ca